

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

SARL « DUNDEE PARC »

24 Avenue Paul Maintenant 91100 Corbeil Essonnes

0967158663

[contact@dundee-parc.fr](mailto:contact@dundee-parc.fr)

823224407 RCS EVRY

### Champ d'application :

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de *location d'espaces de jeux multi activité et familial* à partir de 12 mois et plus (« Les Services ») proposés par la Société

« DUNDEE PARC » (« Le Prestataire ») aux clients non professionnels (« Les Clients ou le Client »).

Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont communiquées à tout Client préalablement à la fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées lors de la signature du devis.

Ces Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

### Commande :

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les produits et/ou services, « les Formules » et sur les tarifs tels que figurant sur le site internet de la Société, accompagné du paiement de l'acompte.

Tout achat effectué sur est non échangeable et non remboursable sauf cas de force majeure (justificatif médical) Pour des services donnant lieu à l'établissement d'un devis préalable, la vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après :

- l'établissement du devis par le Prestataire et réception par ce dernier du devis dûment accepté par le Client. Les devis établis par le Prestataire sont valables pendant une durée de *quatre-vingt-dix* jours. En tout état de cause, les devis ne sont valables que pour l'année civile au cours de laquelle ils sont conclus.

- le versement d'un acompte de 50% du montant total de la commande. Pour les prestations d'anniversaires, l'acompte est de 50 euros.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Pour une prestation d'anniversaire, la force majeure est caractérisée par une maladie ou des blessures de l'enfant dont l'anniversaire été prévu, sur justificatif médical.

Dans tous les cas, si l'annulation intervient au moins 7 jours avant la date prévue pour la Prestation, le Client pourra solliciter la fixation d'une nouvelle date de réalisation de la Prestation. Si le Prestataire accepte, l'acompte versé sera reporté sur la nouvelle commande.

### Tarif – Prix – Paiement :

Les Services proposées par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la confirmation de l'acceptation de la commande par celui-ci, tels que communiqués au Client préalablement à la passation de sa commande sur le site internet de la Société :

[www.dundee-parc.fr](http://www.dundee-parc.fr), selon la Formule choisie par le Client.

Toute modification tarifaire sera automatiquement applicable à la date indiquée sur le nouveau tarif.

Le prix est payable par acompte tel que prévu ci-dessus et le solde, comptant le jour de la réalisation de la prestation, par virement ou espèces.

Le règlement donne lieu à l'établissement d'une facture ou d'un justificatif de caisse. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

### Garantie- Responsabilité :

Le Prestataire dégage toute responsabilité en cas de vol ou dégradations sur tout objet appartenant au Client, durant l'exécution de la Prestation.

Les enfants sont placés sous la surveillance exclusive de leurs parents ou accompagnateurs. Pour les anniversaires, la surveillance est assurée par les représentants légaux de l'enfant qui organise son anniversaire.

Le Prestataire dégage toute responsabilité en cas d'accident survenu dans ses locaux.

### Election de domicile – Tribunal compétent :

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par et soumises au droit français.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales seront soumis aux Tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation.

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à sa commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L 111-7 du Code de la consommation et notamment :

« 1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;

2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 113-3 et L. 113-3-1 ;

3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;

4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte, ainsi que, s'il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles.»